



## **AMERIQUE/REPUBLIQUE DOMINICAINE - Encore de nombreux problèmes en vue de la régularisation de la situation des émigrés haïtiens**

Cité du Vatican (Agence Fides) – Le Président dominicain, Danilo Medina, a été reçu en audience privée par le Pape François vendredi 13 juin. Le communiqué du Bureau de presse du Saint-Siège indique qu'au cours de l'entretien, « ont été passées en revue diverses questions d'intérêt national et régional, dont, en particulier, les récentes mesures facilitant la procédure de naturalisation des immigrés dans le pays ». Le Plan national de régularisation des étrangers, entré en vigueur le 2 juin, veut en effet, répondre à la décision controversée de septembre 2013 de la Cour constitutionnelle dominicaine qui niait la nationalité aux enfants d'étrangers résidant en République dominicaine privés de documents d'identité, pour la plupart haïtiens (voir Fides 25/10 et 02/12/2013).

Selon les informations parvenues à l'Agence Fides en provenance de sources locales, deux semaines après le début de la mise en œuvre du Plan de régularisation, de nombreux problèmes ont émergé s'agissant de la procédure dont le fait que les haïtiens qui se présentent pour régulariser leur position en République dominicaine ne possèdent aucun des documents nécessaires, ne les ayant jamais demandé en l'absence d'une loi ad hoc. En outre, il a été établi un seul lieu, à savoir le bureau du Ministère des Affaires étrangères, pour déposer les demandes, ce qui fait que des milliers de personnes s'y présentent actuellement. Enfin, existe un problème linguistique, de nombreux haïtiens ne parlant ni ne comprenant l'espagnol. Le gouvernement haïtien s'est déclaré disponible à ouvrir des « unités mobiles » sur le territoire dominicain afin de collaborer et d'aider les haïtiens privés de documents d'identité mais le gouvernement dominicain n'a pas encore accordé son autorisation à cette initiative. (CE) (Agence Fides 16/06/2014)